

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES RELATIFS À LA CORRECTION DES
BRANCHEMENTS DE SERVICES INVERSÉS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser divers travaux d'infrastructures relatifs à la correction des branchements de services inversés. Ce projet inclut l'embauche du personnel, l'acquisition d'équipement, la location de machinerie, la fourniture de biens et de services par des entreprises spécialisées pour les corrections des branchements de services inversés ainsi que toute fourniture de matériaux ou tout autre besoin inhérent nécessaire à la réalisation complète du projet, tels l'inspection des branchements de services, l'excavation, la démolition, l'isolation, la signalisation, le terrassement, le nettoyage, la voirie et le pavage.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquiescement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

2. Les travaux requis dans le cadre du projet relève de la compétence de proximité et sont localisés sur le territoire de la ville dans l'exercice de la compétence susmentionnée.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût des travaux, l'embauche du personnel ainsi que les frais tels que décrits à l'article 1 s'élève à la somme de 1 600 000 \$.

TOTAL : 1 600 000 \$

Annexe préparée le 4 avril 2019 par :

Guillaume Drolet, ing.
Directeur
Section des opérations d'entretien des réseaux
principaux
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout